

PROJET de SOLIDARITE INTERNATIONALE

TITRE DU PROJET:

RENOVATION DU POSTE DE SANTE ET CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE DANS LE VILLAGE DE MBEYENE

- INTRODUCTION

L'accès aux services sociaux étant un droit fondamental, son effectivité connaît toujours des limites dans certaines localités. Cependant malgré la place centrale qu'occupe la santé dans les politiques publiques, la réalité est loin de l'objectif surtout dans les villages. Le village de Mbéyène et les villages environnants éprouvent d'énormes difficultés dans le cadre de la lutte contre les maladies transmissibles, la malnutrition, la prévalence du VIH/SIDA, les inégalités sanitaires et la prise en charge des femmes en état de grossesse du fait des conditions extrêmement difficile d'accès aux soins de santé.

Face à ces inégalités, ces populations exclues du système classique, s'organisent avec l'appui des partenaires et s'ingénient pour apporter des réponses endogènes à leurs problèmes. C'est ainsi qu'elles ont multiplié les initiatives locales et renouvelé leur partenariat entre le Mouvement pour le Progrès de Mbéyène et l'Association YOONOU YEUMBEUL pour lancer un projet de rénovation du poste de santé et la construction d'une maternité à Mbéyène.

- ORIGINE DE L'ACTION

Ce projet doit contribuer à la mise en œuvre de la politique de santé publique Sénégalaise et du monde en général pour satisfaire un besoin et un droit fondamental qui est la santé de la mère et celle de l'enfance.

Objectifs généraux : Réduction de la mortalité des habitants des villages de la commune de Mboula, Amélioration de la santé des habitants des villages de la commune de Mboula, Assurer un environnement durable sur la région des villages de la commune de Mboula.

Objectifs spécifiques: Permettre l'amélioration des soins par la rénovation de la structure existante, développer un service de maternité pour réduire la mortalité infantile et maternelle et améliorer la prise en charge des patients en créant des conditions de travail pour le personnel soignants, plus favorables. Facilité d'accès aux soins. Inscription des naissances à l'Etat Civil.

Contexte

A/ Contexte général :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et notamment les objectifs 4 (réduire la mortalité infantile) et 5 (améliorer la santé maternelle) ; mais également au programme de couverture maladie universelle initié par le Président de la République.

A l'heure actuelle, pour des millions de femmes, la grossesse et l'accouchement engendrent de graves risques de handicap voire même de mort. La comparaison entre les pays développés et les pays en développement illustre l'existence d'un large fossé : le taux de mortalité maternelle au Sénégal est de 54%.

Le niveau de la mortalité maternelle demeure dans l'ensemble élevé au Sénégal. Le rapport de mortalité maternelle est de 434 pour 100 000 naissances vivantes. Il est de 459 décès en milieu rural contre 398 décès en milieu urbain pour 100 000 naissances vivantes.

Dans la mesure où la majorité des complications ne peuvent être anticipées, il est essentiel que les femmes accouchent dans des structures capables de leur apporter les soins obstétricaux d'urgence ainsi que les soins néonataux de base. Les cinq causes principales de mortalité maternelle – hémorragie, septicémie, avortement, hypertension ou dystocie (absence d'engagement des épaules après expulsion de la tête) – peuvent être traitées si les installations sont correctement équipées en matériel et en personnel, et si elles restent facilement accessibles aux populations.

B/ Contexte local : Au Sénégal, on retrouve un large fossé entre les villes et les zones rurales où les infrastructures et le personnel qualifié se font plus rares. En effet, il existe des disparités régionales importantes dans l'accessibilité des populations rurales à un poste de santé sur un rayon de moins de 5 km et la qualité des services offerts. De plus, certaines professionnelles qui avaient accepté d'aller travailler dans des endroits reculés ont refusé par faute de moyens dans les structures, car s'il arrive quelque chose à une patiente, il en va de leur responsabilité.

Mbéyène, dans la région de Louga correspond bien à la situation décrite ci-dessus. Actuellement, le village de MBEYENE dispose d'un poste de santé construit entièrement sur fond propre par l'association MPM. L'éloignement de la maternité de la ville de Dahra ne permet pas les interventions d'urgence nécessaires aux problèmes des grossesses à risques. Le centre de santé est accessible aux 11 villages environnants éloignés de plus de 15 kilomètres.

L'infirmier travaille dans des conditions difficiles, manque de salles, des normes d'hygiène et sanitaires difficilement applicables, promiscuité des femmes enceintes et nouveaux nés avec les malades. De plus il n'a pas toutes les conditions nécessaires à l'accompagnement des femmes enceintes et des nouveaux nés.

Une sagefemme est affectée par l'état, elle assure le suivi mais elle ne dispose que d'une salle pour toutes les activités liées aux besoins de la maternité

Sa présence à vivement contribuer au fonctionnement du poste. Cependant depuis son affectation seule 33% des femmes suivies en consultation pré natale, ont accouché ou avorté au poste de santé.

Ce dernier se compose d'une seule salle d'accouchement, de deux petites salles d'accueil pour les malades, les femmes enceintes, les nouveaux nés, d'un bureau pour l'infirmier et la sage femme, d'une pièce exigüe pour stocker les médicaments et qui sert aussi de salle de consultations pour les malades quand la sage femme vient et utilise les salles pour les femmes.

Le projet de construction de la maternité est une continuité du Plan de développement mis en place par MPM (Mouvement pour le Progrès de MBEYENE) depuis sa création en 1984. Ce plan a été établi en 2005. Le 1^{er} plan sont les objectifs à court terme, le 2^{ème} plan : les objectifs à moyen terme et le 3^{ème} plan sont les objectifs à long terme. La construction de la maternité est inscrite au 3^{ème} plan depuis 2005. C'est une nécessité pour la population depuis 12 ans maintenant.

Historique: La volonté de la création de la maternité est ancienne et antérieure à la construction du poste de santé. Le décès d'une femme (A D) lors de son accouchement fut un évènement traumatisant pour les habitants du village. Ils ne pouvaient accepter "qu'une femme perde la vie en donnant la vie".

Ce drame a fait émerger l'extrême nécessité de créer une maternité et un poste de santé. En effet, le jour de l'accouchement de cette femme coïncida avec le Gamou annuel de Mboula (évènement d'une grande ampleur ; jeunes et vieux- hommes et femmes, tous se rendent à ce rendez-vous annuel). Pour cette raison, il ne restait au village que des petits enfants ainsi que des femmes âgées qui ne pouvaient pas être une aide dans l'accompagnement de la naissance. C'est ainsi que la nécessité d'un poste de santé est né. Nécessité très forte venant de la population qui a été reprise par l'association MPM. Sur ses fonds propres, l'association a construit le poste de santé en 1999 et a pris en charge l'infirmier qui assure son fonctionnement jusqu'en 2011 année à laquelle un infirmier a été nommé par l'état et est en poste. Cependant à cette histoire de la dame A.D s'ajoute celle récente de Nd.S qui a perdu la vie en donnant la vie. Faute de manque de moyens logistiques les responsables du poste de santé avaient décidé d'évacuer Nd. S à Dahra (45km) puis à Touba d'où elle perdra la vie en cours de route.

(Annexe : l'histoire de la dame A.D) Lors des 7^{ème} 78 heures de Mbéyène en Août 2015, MPM a réaffirmé son engagement auprès de la population et son objectif de créer une maternité afin de sauver des vies et d'améliorer les perspectives d'avenir de la santé de la population du monde rural.